

MEMOIRE

1._ Parti urbain

Le projet reprend l'intuition de Noé, le déluge nous guette, la Seine est toujours rebelle. L'esplanade surélevée protège les piétons, un dénivelé isole la Cour.

Le bâtiment est une péniches ancrées sur les rives de la rue Dijou, ses hublots sont au niveau du regard des enfants, et une passerelle est nécessaire pour y accéder.

2._ Parti architectural

Une école maternelle est avant tout le support de l'expression des enfants, mais les adultes seront acceptés, Noé ne fut pas regardant !

Surélevée d'un demi niveau par rapport à la rue, l'école s'inscrit dans l'épannelage général des habitations voisines.

Le socle du bâtiment jusqu'au niveau + 27.00 est en maçonnerie.

A l'intérieur , comme à l'extérieur, le bois domine, poutres en lamibois pour franchir économiquement les portées de 7.20m, nombreux placards et étagères en contreplaqué de Koto ou en médium agrémentent les classes.

La Cour plantée, avec des eux, une aire d'évolution, un bac à sable, est en continuité avec le fond de parcelle des pavillons.

3._ L'usage

Rampe, escalier et toboggan assurent la liaison, place / école, ou école / cour. Les normes d'accessibilité handicapés et les règlements de sécurité incendie sont respectés.

La cantine et les locaux utilisés avant ou après les heures scolaires sont desservis indépendamment de l'école. Le logement du directeur est relié au pavillon existant à proximité du terrain .

Les orientations Est et Sud sont privilégiées. Cantine et garderie, sont placées en façade rue et participe de son animation. Tisanerie et salle de service sont installée en position centrale. Chaque salle d'exercice possède son vestiaire et son bloc sanitaire, ses casiers de rangement, ses placards, ses surfaces d'affichage.

Les circulations sont diversifiées et participent de la pédagogie globale du bâtiment.

Les avancées de toiture assurent le contrôle solaire des façades.

4._ Matériaux

Le bâtiment est à dominante bois, avec structure en Lamibois, les parois composites sont en clins de pin sylvestre traité en autoclave à l'extérieur et en contreplaqué de koto à l'intérieur. La couverture est une membrane PVC autorisant une faible pente. La salle d'éducation physique et l'accueil sont clos par des éléments de REGLIT en double paroi.